## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



## Objectifs et politique d'investissement :

#### Classification de l'OPCVM : -

## • Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, la performance la plus élevée possible au moyen d'une gestion dynamique de l'allocation entre les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux européens dans le cadre d'une contrainte de volatilité inférieure à 8%.
- Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra surpondérer l'une ou l'autre de ces catégories. Les convictions des gérants s'expriment toutefois essentiellement au sein des poches actions et taux par le biais de la sélection de titres. Le processus de gestion se fera selon une analyse macroéconomique et géographique de l'ensemble des secteurs afin d'en extraire les secteurs qui présentent le plus fort potentiel de hausse en termes d'évaluation, de perspectives de croissance et de résultats. Un scénario d'allocation par classe d'actifs sera alors déterminé en fonction des différentes analyses économiques.

## Caractéristiques essentielles :

- La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.
- L'exposition directe du portefeuille aux marchés des actions de toutes zones géographiques, y compris des pays émergents dans la limite de 20% (sans que toutefois la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres combinées issus de pays émergents puisse excéder 30% de l'actif net), et de toutes devises dans la limite de 50%, pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif net et sera réalisée à travers la détention de titres émis par des sociétés cotées de toutes tailles de capitalisation et relevant de tous secteurs économiques.
- L'exposition directe du portefeuille aux marchés de taux de toutes zones géographiques y compris des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net (sans que toutefois la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres combinées issus de pays émergents puisse excéder 30% de l'actif net) pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif net. Les titres seront libellés en euro et, dans la limite de 50% de l'actif net en autres devises. La sensibilité du portefeuille est comprise entre -2 et +10. Les titres

sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra investir dans des titres notés High Yield (notation inférieure à BBB-référence Standard & Poor's ou équivalent) entre 0% et 50% de l'actif net.

- Ces expositions pourront également être atteintes indirectement au moyen d'actions ou parts d'OPC, entre 20% et 50% de l'actif net, et d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés
- Les titres seront libellés en euro entre 50% et 100% de l'actif net et pourront être libellés dans une autre devise dans la limite de 50% de l'actif net.
- Le FCP pourra supporter un risque de change entre 0% et 50% de l'actif net.

#### Indicateur de référence :

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. L'OPC n'est pas géré en référence à un indice.

#### Modalités de souscription-rachat :

- L'investisseur peut demander la souscription de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, et le rachat en nombre de parts, chaque jour auprès du centralisateur BNP Paribas Securities Services (Les Grands Moulins de Pantin 9 rue du Débarcadère 93761 Pantin Cedex). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30, le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.
- Cet OPCVM capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

## Autres informations :

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.
- La performance de l'OPCVM résulte de l'encaissement des dividendes ou des coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.
- La durée de placement recommandée est de 5 ans.

## Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

## • Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :

- L'OPCVM se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés actions et taux et du fait des investissements dans des parts ou actions d'OPC mettant notamment en œuvre des stratégies de gestion alternative
- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque
- L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur :
- **Risque de crédit**: l'émetteur d'un titre de créance détenu par l'OPCVM n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.
- **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Impact de l'utilisation de produits dérivés : l'utilisation des instruments dérivés expose l'OPCVM à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : <a href="www.afer.fr">www.afer.fr</a>.

Afer Patrimoine Page 1/2

#### Frais:

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4% maximum*
Frais de sortie	Néant

<sup>\*</sup>Aucune commission de souscription ne sera prélevée dans le cadre des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'A.F.E.R. auprès d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite.

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

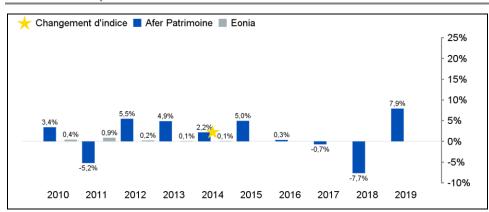
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,87%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet <a href="https://www.afer.fr">www.afer.fr</a>.

## Performances passées :



# <u>Avertissements et commentaires :</u>

Cet OPCVM a été créé le

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source: Aviva Investors France, Engine Europerformance

Le 11 juin 2014, le FCP, anciennement Dynafer a changé de dénomination. L'indicateur de référence a été supprimé, auparavant EONIA.

## Informations pratiques:

• Dépositaire : Société Générale S.A

## Fiscalité :

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

#### Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM, ainsi que sur les autres catégories de parts :

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse ci-dessous. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Aviva Investors France Service Juridique 14 rue Roquépine - 75008 PARIS - FRANCE dirjur@avivainvestors.com

## • Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :

La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France, à l'adresse indiquée ci-dessus, ou sur le site internet : www.afer.fr.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet <a href="www.avivainvestors.fr">www.avivainvestors.fr</a> et un exemplaire pourra être mis à disposition gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 avril 2020.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France. La société de gestion Aviva Investors France est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Aviva Investors France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Aviva Investors France, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 €, enregistrée au RCS de Paris

Afer Patrimoine Page 2/2